

ARRETE ARS GRAND EST n° 2025-1772 du 4 juillet 2025

portant fixation du bilan quantitatif de l'offre de soins pour la période de dépôt des demandes d'autorisation des activités de soins ouverte du 21 juillet 2025 au 1^{er} octobre 2025 pour la région Grand Est

**La Directrice Générale
de l'Agence Régionale de Santé Grand Est**

VU le code de la santé publique, et notamment les articles L 6122-9 et R 6122-30 ;

VU le décret du 21 mai 2024 portant nomination de Mme Christelle RATIGNIER CARBONNEIL en qualité que Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Grand Est ;

VU l'ordonnance n° 2018-4 du 3 janvier 2018 relative à la simplification et à la modernisation des régimes d'autorisation des activités de soins et d'équipements matériels lourds ;

VU le décret n° 2018-117 du 19 février 2018 relatif à la simplification et à la modernisation des régimes d'autorisation des activités de soins et d'équipements matériels lourds ;

VU l'arrêté ARS Grand Est n° 2023-5462 du 30 octobre 2023 portant adoption des zones du schéma régional de santé donnant lieu à la répartition des activités de soins et des équipements matériels lourds ;

VU l'arrêté ARS Grand Est n° 2023-5463 du 30 octobre 2023 portant adoption du schéma régional de santé et du programme régional d'accès à la prévention et aux soins des personnes les plus démunies 2023-2028 ;

VU l'arrêté ARS n°2025-1488 du 22 mai 2025 portant délégation de signature aux Directeurs, Secrétaire Général et Délégués Territoriaux de l'Agence Régionale de Santé Grand Est ;

VU l'arrêté ARS Grand Est n° 2025-1646 du 20 juin 2025 fixant le calendrier des périodes de dépôt des demandes d'autorisation ou de renouvellement d'autorisation relevant du schéma régional de santé en vigueur pour la région Grand Est pour l'année 2025 et le premier semestre 2026 ;

VU l'arrêté ARS n°2025-1739 du 1^{er} juillet 2025 portant révision du Schéma Régional de Santé 2023-2028 composant le projet régional de santé 2018-2028 ;

ARRETE

Article 1^{er}: Le bilan quantitatif de l'offre de soins de la région Grand Est est établi, pour la période de dépôt des demandes d'autorisation des activités de soins ouverte du 21 juillet 2025 au 1^{er} octobre 2025 conformément aux tableaux figurant en annexe du présent arrêté, à savoir :

Annexes :

- ✓ Partie 1 : Objectifs quantitatifs par zone d'implantation pour le niveau de soins de référence
- ✓ Partie 2 : Objectifs quantitatifs par zone d'implantation pour le niveau de soins de recours

Article 2 : La liste des activités de soins concernées est la suivante :

- ✓ Soins Médicaux et de Réadaptation
- ✓ Hospitalisation A Domicile
- ✓ Traitement du cancer.

Article 3 : Conformément aux dispositions de l'article R6122-30 du Code de la santé publique, ce bilan sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Grand Est et fera l'objet d'une publication sur le site internet de l'Agence Régionale de Santé Grand Est.

Article 5 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication. La juridiction peut notamment être saisie via une requête remise ou envoyée au greffe du tribunal administratif ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Pour la Directrice Générale de l'Agence Régionale
de Santé Grand Est, et par délégation,
La Directrice de l'Offre Sanitaire

Monica BOSI

Signé électroniquement
Agence Régionale de Santé GRAND EST
Pour la directrice générale et par délégation - La Directrice de l'Offre
Sanitaire,
Monica BOSI
Nancy le 07/07/2025

ANNEXE

Bilan quantitatif de l'offre relatif aux activités de soins et aux équipements matériels lourds par zones d'implantation pour le niveau de soins de référence et pour le niveau de soins de recours

Période de dépôt des demandes : du 21 juillet 2025 au 1^{er} octobre 2025

Information :

Ce bilan présente l'état des OQOS sur le territoire du Grand Est, sous réserve des nouvelles autorisations qui pourront être accordées suite aux demandes déposées dans la précédente période de dépôt.

Contact : ars-grandest-auto-cpom-coop@ars.sante.fr

Sommaire

Partie 1 : Objectifs quantifiés par zone d'implantation pour le niveau de soins de référence

Zone de référence n°1 Nord Ardennes	page 4
Zone de référence n°2 Champagne	page 6
Zone de référence n°3 Aube et Sézannais	page 8
Zone de référence n°4 « 21-52 »	page 10
Zone de référence n°5 Cœur Grand Est	page 12
Zone de référence n°6 Lorraine Nord	page 14
Zone de référence n°7 Sud Lorraine	page 16
Zone de référence n°8 Vosges	page 18
Zone de référence n°9 Moselle Est	page 20
Zone de référence n°10 Basse Alsace Sud Moselle	page 22
Zone de référence n°11 Centre Alsace	page 24
Zone de référence n°12 Haute Alsace	page 26

Partie 2 : Objectifs quantifiés par zone d'implantation pour le niveau de soins de recours

Zone de recours A Ouest	page 29
Zone de recours B Centre	page 30
Zone de recours C Est	page 31

**Partie 1 : Objectifs quantitatifs par zone
d'implantation pour le niveau de soins de
référence**

Zone de référence n° 1 Nord Ardennes				
	Au 1 ^{er} juillet 2025	Cible 2028 Minimum	Cible 2028 Maximum	Demandes d'implantations supplémentaires recevables dans la fenêtre : oui / non
Activités de soins - Nombre d'implantations				
Soins Médicaux et de Réadaptation				
Polyvalent	6	6	7	OUI
Gériatrie	3	2	3	NON
Locomoteur	1	1	1	NON
Système nerveux	1	1	1	NON
Cardio-vasculaire	1	1	1	NON
Pneumologie	1	1	1	NON
Système digestif, endocrinologie, diabétologie, nutrition	0	0	1	OUI
Conduites addictives	1	1	1	NON
Pédiatrie	1	1	1	NON
Cancer mention oncologie	0	1	1	OUI
Hospitalisation A Domicile				
Socle	-	1	1	OUI
Réadaptation	-	1	1	OUI
Ante et post-partum	-	1	1	OUI
Enfants de moins de 3 ans	-	1	1	OUI

Traitement du cancer				
Chirurgie oncologique				
A1 : viscérale et digestive	-	0	0	NON
A2 : thoracique	-	0	0	NON
A3 : ORL, cervico-faciale et maxillo-faciale dont la chirurgie du cancer de la thyroïde	-	0	1	OUI
A4 : urologique	-	0	0	NON
A5 : gynécologique	-	1	1	OUI
A6 : mammaire	-	1	1	OUI
A7 : indifférenciée	-	1	2	OUI
B1 : viscérale et digestive complexe	-	1	1	OUI
B2 : thoracique complexe	-	0	0	NON
B3 : ORL, cervico-faciale et maxillo-faciale complexe	-	0	0	NON
B4 : urologique complexe	-	1	1	OUI
B5 : gynécologique complexe	-	0	0	NON
Radiothérapie externe- curiethérapie				
A : radiothérapie externe chez l'adulte	1*	1	1	NON
B : curiethérapie chez l'adulte	0*	0	0	NON
Traitements médicamenteux systémiques du cancer				
A : TSMC chez l'adulte	-	1	1	OUI
B : TSMC chez l'adulte comprenant les chimiothérapies intensives entraînant une aplasie prévisible de plus de 8 jours	-	0	0	NON

*En application du décret n° 2024-268 du 25 mars 2024

Zone de référence n° 2 Champagne				
	Au 1 ^{er} juillet 2025	Cible 2028 Minimum	Cible 2028 Maximum	Demandes d'implantations supplémentaires recevables dans la fenêtre : oui / non
Activités de soins - Nombre d'implantations				
Soins Médicaux et de Réadaptation				
Polyvalent	12	10	12	NON
Gériatrie	4	4	5	OUI
Locomoteur	3	3	4	OUI
Système nerveux	3	3	4	OUI
Cardio-vasculaire	3	3	3	NON
Pneumologie	3	3	3	NON
Système digestif, endocrinologie, diabétologie, nutrition	1	1	1	NON
Conduites addictives	2	1	2	NON
Pédiatrie	1	1	1	NON
Cancer mention oncologie	2	1	2	NON
Hospitalisation A Domicile				
Socle	-	3	3	OUI
Réadaptation	-	1	2	OUI
Ante et post-partum	-	1	3	OUI
Enfants de moins de 3 ans	-	1	2	OUI

Traitement du cancer				
Chirurgie oncologique				
A1 : viscérale et digestive	-	1	2	OUI
A2 : thoracique	-	0	1	OUI
A3 : ORL, cervico-faciale et maxillo-faciale dont la chirurgie du cancer de la thyroïde	-	1	1	OUI
A4 : urologique	-	1	1	OUI
A5 : gynécologique	-	2	2	OUI
A6 : mammaire	-	3	3	OUI
A7 : indifférenciée	-	5	8	OUI
B1 : viscérale et digestive complexe	-	2	2	OUI
B2 : thoracique complexe	-	1	2	OUI
B3 : ORL, cervico-faciale et maxillo-faciale complexe	-	2	2	OUI
B4 : urologique complexe	-	2	2	OUI
B5 : gynécologique complexe	-	1	1	OUI
Radiothérapie externe- curiethérapie				
A : radiothérapie externe chez l'adulte	2*	2	2	NON
B : curiethérapie chez l'adulte	2*	2	2	NON
Traitements médicamenteux systémiques du cancer				
A : TMSc chez l'adulte	-	3	4	OUI
B : TSMC chez l'adulte comprenant les chimiothérapies intensives entraînant une aplasie prévisible de plus de 8 jours	-	1	1	OUI

*En application du décret n° 2024-268 du 25 mars 2024

Zone de référence n° 3 Aube et Sézannais				
	Au 1 ^{er} juillet 2025	Cible 2028 Minimum	Cible 2028 Maximum	Demandes d'implantations supplémentaires recevables dans la fenêtre : oui / non
Activités de soins - Nombre d'implantations				
Soins Médicaux et de réadaptation				
Polyvalent	6	8	9	OUI
Gériatrie	3	2	3	NON
Locomoteur	3	3	3	NON
Système nerveux	2	2	2	NON
Cardio-vasculaire	1	1	2	OUI
Pneumologie	1	1	1	NON
Système digestif, endocrinologie, diabétologie, nutrition	1	0	1	NON
Conduites addictives	0	0	0	NON
Pédiatrie	0	0	1	OUI
Cancer mention oncologie	0	1	1	OUI
Hospitalisation A Domicile				
Socle	-	2	2	OUI
Réadaptation		1	1	OUI
Ante et post-partum	-	1	1	OUI
Enfants de moins de 3 ans	-	1	1	OUI

Traitement du cancer				
Chirurgie oncologique				
A1 : viscérale et digestive	-	1	2	OUI
A2 : thoracique	-	0	0	NON
A3 : ORL, cervico-faciale et maxillo-faciale dont la chirurgie du cancer de la thyroïde	-	0	1	OUI
A4 : urologique	-	2	3	OUI
A5 : gynécologique	-	0	1	OUI
A6 : mammaire	-	1	2	OUI
A7 : indifférenciée	-	3	4	OUI
B1 : viscérale et digestive complexe	-	1	1	OUI
B2 : thoracique complexe	-	0	0	NON
B3 : ORL, cervico-faciale et maxillo-faciale complexe	-	0	0	NON
B4 : urologique complexe	-	0	0	NON
B5 : gynécologique complexe	-	1	1	OUI
Radiothérapie externe, curiethérapie				
A : radiothérapie externe chez l'adulte	1*	1	1	NON
B : curiethérapie chez l'adulte	0*	0	0	NON
Traitement médicamenteux systémiques du cancer				
A : TMSD chez l'adulte	-	1	1	OUI
B : TSMC chez l'adulte comprenant les chimiothérapies intensives entraînant une aplasie prévisible de plus de 8 jours	-	0	1	OUI

*En application du décret n° 2024-268 du 25 mars 2024

Zone de référence n° 4 - 21-52				
	Au 1 ^{er} juillet 2025	Cible 2028 Minimum	Cible 2028 Maximum	Demandes d'implantations supplémentaires recevables dans la fenêtre : oui / non
Activités de soins - Nombre d'implantations				
Soins Médicaux et de Réadaptation				
Polyvalent	4	4	4	NON
Gériatrie	1	1	2	OUI
Locomoteur	2	2	2	NON
Système nerveux	2	2	2	NON
Cardio-vasculaire	1	1	1	NON
Pneumologie	1	1	1	NON
Système digestif, endocrinologie, diabétologie, nutrition	0	0	0	NON
Conduites addictives	0	0	0	NON
Pédiatrie	0	1	1	OUI
Cancer mention oncologie	0	0	1	OUI
Hospitalisation A Domicile				
Socle	-	1	1	OUI
Réadaptation	-	1	1	OUI
Ante et post-partum	-	1	1	OUI
Enfants de moins de 3 ans	-	1	1	OUI

Traitement du cancer				
Chirurgie oncologique				
A1 : viscérale et digestive	-	0	1	OUI
A2 : thoracique	-	0	0	NON
A3 : ORL, cervico-faciale et maxillo-faciale dont la chirurgie du cancer de la thyroïde	-	0	0	NON
A4 : urologique	-	0	1	OUI
A5 : gynécologique	-	0	0	NON
A6 : mammaire	-	0	0	NON
A7 : indifférenciée	-	1	2	OUI
B1 : viscérale et digestive complexe	-	0	0	NON
B2 : thoracique complexe	-	0	0	NON
B3 : ORL, cervico-faciale et maxillo-faciale complexe	-	0	0	NON
B4 : urologique complexe	-	0	0	NON
B5 : gynécologique complexe	-	0	0	NON
Radiothérapie externe, curiethérapie				
A : radiothérapie externe chez l'adulte	1*	1	1	NON
B : curiethérapie chez l'adulte	0*	0	0	NON
Traitements médicamenteux systémiques du cancer				
A : TMSM chez l'adulte	-	1	1	OUI
B : TSMC chez l'adulte comprenant les chimiothérapies intensives entraînant une aplasie prévisible de plus de 8 jours	-	0	0	NON

*En application du décret n° 2024-268 du 25 mars 2024

Zone de référence n° 5 - Coeur Grand Est				
	Au 1 ^{er} juillet 2025	Cible 2028 Minimum	Cible 2028 Maximum	Demandes d'implantations supplémentaires recevables dans la fenêtre : oui / non
Activités de soins - Nombre d'implantations				
Soins Médicaux et de Réadaptation				
Polyvalent	10	9	10	NON
Gériatrie	3	3	3	NON
Locomoteur	3	3	3	NON
Système nerveux	2	2	2	NON
Cardio-vasculaire	2	2	2	NON
Pneumologie	0	0	1	OUI
Système digestif, endocrinologie, diabétologie, nutrition	1	0	1	NON
Conduites addictives	1	1	1	NON
Pédiatrie	1	1	1	NON
Cancer mention oncologie	0	1	1	OUI
Hospitalisation A Domicile				
Socle	-	2	3	OUI
Réadaptation	-	1	1	OUI
Ante et post-partum	-	1	2	OUI
Enfants de moins de 3 ans	-	1	1	OUI

Traitement du cancer				
Chirurgie oncologique				
A1 : viscérale et digestive	-	2	3	OUI
A2 : thoracique	-	0	0	NON
A3 : ORL, cervico-faciale et maxillo-faciale dont la chirurgie du cancer de la thyroïde	-	0	1	OUI
A4 : urologique	-	2	2	OUI
A5 : gynécologique	-	1	1	OUI
A6 : mammaire	-	2	2	OUI
A7 : indifférenciée	-	4	4	OUI
B1 : viscérale et digestive complexe	-	0	0	NON
B2 : thoracique complexe	-	0	0	NON
B3 : ORL, cervico-faciale et maxillo-faciale complexe	-	0	0	NON
B4 : urologique complexe	-	0	0	NON
B5 : gynécologique complexe	-	0	0	NON
Radiothérapie externe- curiethérapie				
A : radiothérapie externe chez l'adulte	0 *	0	0	NON
B : curiethérapie chez l'adulte	0 *	0	0	NON
Traitements médicamenteux systémiques du cancer				
A : TMSMC chez l'adulte	-	2	2	OUI
B : TSMC chez l'adulte comprenant les chimiothérapies intensives entraînant une aplasie prévisible de plus de 8 jours	-	0	0	NON

**En application du décret n° 2024-268 du 25 mars 2024*

Zone de référence n° 6 Lorraine Nord				
	Au 1 ^{er} juillet 2025	Cible 2028 Minimum	Cible 2028 Maximum	Demandes d'implantations supplémentaires recevables dans la fenêtre : oui / non
Activités de soins - Nombre d'implantations				
Soins Médicaux et de Réadaptation				
Polyvalent	17*	17	18	OUI
Gériatrie	6	4	6	NON
Locomoteur	6*	6	6	NON
Système nerveux	5*	5	5	NON
Cardio-vasculaire	5	5	5	NON
Pneumologie	1	1	1	NON
Système digestif, endocrinologie, diabétologie, nutrition	1	1	1	NON
Conduites addictives	1	1	1	NON
Pédiatrie	0	1	1	OUI
Cancer mention oncologie	0	1	2	OUI
Hospitalisation A Domicile				
Socle	-	2	4	OUI
Réadaptation	-	1	4	OUI
Ante et post-partum	-	1	4	OUI
Enfants de moins de 3 ans	-	1	2	OUI

* D ont une implantation HIA Legouest

Traitement du cancer				
Chirurgie oncologique				
A1 : viscérale et digestive	-	3	4	OUI
A2 : thoracique	-	1	2	OUI
A3 : ORL, cervico-faciale et maxillo-faciale dont la chirurgie du cancer de la thyroïde	-	2	3	OUI
A4 : urologique	-	3	3	OUI
A5 : gynécologique	-	2	3	OUI
A6 : mammaire	-	4	4	OUI
A7 : indifférenciée	-	6	7	OUI
B1 : viscérale et digestive complexe	-	2	2	OUI
B2 : thoracique complexe	-	0	0	NON
B3 : ORL, cervico-faciale et maxillo-faciale complexe	-	1	1	OUI
B4 : urologique complexe	-	2	2	OUI
B5 : gynécologique complexe	-	1	1	OUI
Radiothérapie externe- curiethérapie				
A : radiothérapie externe chez l'adulte	2*	2	2	NON
B : curiethérapie chez l'adulte	1*	1	1	NON
Traitements médicamenteux systémiques du cancer				
A : TMSD chez l'adulte	-	3	4	OUI
B : TSMC chez l'adulte comprenant les chimiothérapies intensives entraînant une aplasie prévisible de plus de 8 jours	-	1	1	OUI

*En application du décret n° 2024-268 du 25 mars 2024

Zone de référence n° 7 : Sud Lorraine

	Au 1 ^{er} juillet 2025	Cible 2028 Minimum	Cible 2028 Maximum	Demandes d'implantations supplémentaires recevables dans la fenêtre : oui / non
Activités de soins - Nombre d'implantations				
Soins Médicaux et de Réadaptation				
Polyvalent	19	19	20	OUI
Gériatrie	5	3	5	NON
Locomoteur	2	2	2	NON
Système nerveux	2	2	2	NON
Cardio-vasculaire	4	4	4	NON
Pneumologie	1	1	1	NON
Système digestif, endocrinologie, diabétologie, nutrition	0	0	1	OUI
Conduites addictives	0	1	1	OUI
Pédiatrie	3	3	3	NON
Cancer mention oncologie	1	1	2	OUI
Hospitalisation A Domicile				
Socle	-	3	3	OUI
Réadaptation	-	1	3	OUI
Ante et post-partum	-	1	2	OUI
Enfants de moins de 3 ans	-	1	1	OUI

Traitement du cancer				
Chirurgie oncologique				
A1 : viscérale et digestive	-	0	1	OUI
A2 : thoracique	-	1	1	OUI
A3 : ORL, cervico-faciale et maxillo-faciale dont la chirurgie du cancer de la thyroïde	-	0	0	NON
A4 : urologique	-	2	2	OUI
A5 : gynécologique	-	2	3	OUI
A6 : mammaire	-	2	2	OUI
A7 : indifférenciée	-	11	12	OUI
B1 : viscérale et digestive complexe	-	4	4	OUI
B2 : thoracique complexe	-	1	1	OUI
B3 : ORL, cervico-faciale et maxillo-faciale complexe	-	3	3	OUI
B4 : urologique complexe	-	3	3	OUI
B5 : gynécologique complexe	-	1	1	OUI
Radiothérapie externe, curiethérapie				
A : radiothérapie externe chez l'adulte	1*	1	1	NON
B : curiethérapie chez l'adulte	1*	1	1	NON
Traitements médicamenteux systémiques du cancer				
A : TMSMC chez l'adulte	-	4	4	OUI
B : TSMC chez l'adulte comprenant les chimiothérapies intensives entraînant une aplasie prévisible de plus de 8 jours	-	1	1	OUI

*En application du décret n° 2024-268 du 25 mars 2024

Zone de référence n° 8 : Vosges				
	Au 1 ^{er} juillet 2025	Cible 2028 Minimum	Cible 2028 Maximum	Demandes d'implantations supplémentaires recevables dans la fenêtre : oui / non
Activités de soins - Nombre d'implantations				
Soins Médicaux et de Réadaptation				
Polyvalent	13	12	13	NON
Gériatrie	3	2	3	NON
Locomoteur	3	2	3	NON
Système nerveux	2	2	2	NON
Cardio-vasculaire	2	2	2	NON
Pneumologie	1	0	1	NON
Système digestif, endocrinologie, diabétologie, nutrition	2	1	2	NON
Conduites addictives	1	0	1	NON
Pédiatrie	1	1	1	NON
Cancer mention oncologie	1	0	1	NON
Hospitalisation A Domicile				
Socle	-	2	3	OUI
Réadaptation	-	1	1	OUI
Ante et post-partum	-	1	2	OUI
Enfants de moins de 3 ans	-	1	1	OUI

Traitement du cancer				
Chirurgie oncologique				
A1 : viscérale et digestive	-	3	4	OUI
A2 : thoracique	-	0	0	NON
A3 : ORL, cervico-faciale et maxillo-faciale dont la chirurgie du cancer de la thyroïde	-	0	0	NON
A4 : urologique	-	2	2	OUI
A5 : gynécologique	-	0	1	OUI
A6 : mammaire	-	2	2	OUI
A7 : indifférenciée	-	4	5	OUI
B1 : viscérale et digestive complexe	-	0	0	NON
B2 : thoracique complexe	-	0	0	NON
B3 : ORL, cervico-faciale et maxillo-faciale complexe	-	0	0	NON
B4 : urologique complexe	-	0	0	NON
B5 : gynécologique complexe	-	0	0	NON
Radiothérapie externe- curiethérapie				
A : radiothérapie externe chez l'adulte	1*	1	1	NON
B : curiethérapie chez l'adulte	0*	0	0	NON
Traitements médicamenteux systémiques du cancer				
A : TMSMC chez l'adulte	-	2	3	OUI
B : TSMC chez l'adulte comprenant les chimiothérapies intensives entraînant une aplasie prévisible de plus de 8 jours	-	0	0	NON

*En application du décret n° 2024-268 du 25 mars 2024

Zone de référence n° 9 Moselle Est				
	Au 1 ^{er} juillet 2025	Cible 2028 Minimum	Cible 2028 Maximum	Demandes d'implantations supplémentaires recevables dans la fenêtre : oui / non
Activités de soins - Nombre d'implantations				
Soins Médicaux et de Réadaptation				
Polyvalent	6	6	6	NON
Gériatrie	2	2	3	OUI
Locomoteur	2	2	2	NON
Système nerveux	2	2	2	NON
Cardio-vasculaire	1	1	1	NON
Pneumologie	1	1	1	NON
Système digestif, endocrinologie, diabétologie, nutrition	0	0	0	NON
Consuites addictives	0	0	0	NON
Pédiatrie	2	1	2	NON
Cancer mention oncologie	0	0	1	OUI
Hospitalisation A Domicile				
Socle	-	1	2	OUI
Réadaptation	-	1	1	OUI
Ante et post-partum	-	1	1	OUI
Enfants de moins de 3 ans	-	1	1	OUI

Traitement du cancer				
Chirurgie oncologique				
A1 : viscérale et digestive	-	2	3	OUI
A2 : thoracique	-	0	0	NON
A3 : ORL, cervico-faciale et maxillo-faciale dont la chirurgie du cancer de la thyroïde	-	0	0	NON
A4 : urologique	-	2	2	OUI
A5 : gynécologique	-	0	0	NON
A6 : mammaire	-	1	1	OUI
A7 : indifférenciée	-	4	4	OUI
B1 : viscérale et digestive complexe	-	0	0	NON
B2 : thoracique complexe	-	0	0	NON
B3 : ORL, cervico-faciale et maxillo-faciale complexe	-	0	0	NON
B4 : urologique complexe	-	0	0	NON
B5 : gynécologique complexe	-	0	0	NON
Radiothérapie externe- curiethérapie				
A : radiothérapie externe chez l'adulte	0 *	0	0	NON
B : curiethérapie chez l'adulte	0 *	0	0	NON
Traitements médicamenteux systémiques du cancer				
A : TMSMC chez l'adulte	-	2	3	OUI
B : TSMC chez l'adulte comprenant les chimiothérapies intensives entraînant une aplasie prévisible de plus de 8 jours	-	0	0	NON

**En application du décret n° 2024-268 du 25 mars 2024*

Zone de référence n° 10 : Basse Alsace Sud Moselle				
	Au 1 ^{er} juillet 2025	Cible 2028 Minimum	Cible 2028 Maximum	Demandes d'implantations supplémentaires recevables dans la fenêtre : oui / non
Activités de soins - Nombre d'implantations				
Soins Médicaux et de Réadaptation				
Polyvalent	22	22	24	OUI
Gériatrie	8	6	8	NON
Locomoteur	3	3	3	NON
Système nerveux	4	4	4	NON
Cardio-vasculaire	4	4	4	NON
Pneumologie	2	1	2	NON
Système digestif, endocrinologie, diabétologie, nutrition	2	2	2	NON
Conduites addictives	2	2	2	NON
Pédiatrie	2	2	2	NON
Cancer mention oncologie	2	1	2	NON
Hospitalisation A Domicile				
Socle	-	4	4	OUI
Réadaptation	-	1	2	OUI
Ante et post-partum	-	1	2	OUI
Enfants de moins de 3 ans	-	1	3	OUI

Traitement du cancer				
Chirurgie oncologique				
A1 : viscérale et digestive	-	2	2	OUI
A2 : thoracique	-	1	1	OUI
A3 : ORL, cervico-faciale et maxillo-faciale dont la chirurgie du cancer de la thyroïde	-	1	1	OUI
A4 : urologique	-	3	4	OUI
A5 : gynécologique	-	4	4	OUI
A6 : mammaire	-	5	6	OUI
A7 : indifférenciée	-	12	12	OUI
B1 : viscérale et digestive complexe	-	6	6	OUI
B2 : thoracique complexe	-	1	1	OUI
B3 : ORL, cervico-faciale et maxillo-faciale complexe	-	2	2	OUI
B4 : urologique complexe	-	2	2	OUI
B5 : gynécologique complexe	-	1	1	OUI
Radiothérapie externe- curiethérapie				
A : radiothérapie externe chez l'adulte	1*	1	1	NON
B : curiethérapie chez l'adulte	1*	1	1	NON
Traitements médicamenteux systémiques du cancer				
A : TMSD chez l'adulte	-	7	8	OUI
B : TSMC chez l'adulte comprenant les chimiothérapies intensives entraînant une aplasie prévisible de plus de 8 jours	-	1	1	OUI

*En application du décret n° 2024-268 du 25 mars 2024

Zone de référence n° 11 : Centre Alsace				
	Au 1 ^{er} juillet 2025	Cible 2028 Minimum	Cible 2028 Maximum	Demandes d'implantations supplémentaires recevables dans la fenêtre : oui / non
Activités de soins - Nombre d'implantations				
Soins Médicaux et de Réadaptation				
Polyvalent	14	12	13	NON
Gériatrie	4	2	4	NON
Locomoteur	3	3	3	NON
Système nerveux	3	3	3	NON
Cardio-vasculaire	1	1	1	NON
Pneumologie	1	1	1	NON
Système digestif, endocrinologie, diabétologie, nutrition	2	2	2	NON
Conduites addictives	0	0	0	NON
Pédiatrie	0	0	0	NON
Cancer mention oncologie	1	1	1	NON
Hospitalisation A Domicile				
Socle	-	1	1	OUI
Réadaptation	-	1	1	OUI
Ante et post-partum	-	1	1	OUI
Enfants de moins de 3 ans	-	1	1	OUI

Traitement du cancer				
Chirurgie oncologique				
A1 : viscérale et digestive	-	2	2	OUI
A2 : thoracique	-	1	1	OUI
A3 : ORL, cervico-faciale et maxillo-faciale dont la chirurgie du cancer de la thyroïde	-	0	0	NON
A4 : urologique	-	0	0	NON
A5 : gynécologique	-	0	0	NON
A6 : mammaire	-	1	1	OUI
A7 : indifférenciée	-	3	4	OUI
B1 : viscérale et digestive complexe	-	1	1	OUI
B2 : thoracique complexe	-	0	0	NON
B3 : ORL, cervico-faciale et maxillo-faciale complexe	-	1	1	OUI
B4 : urologique complexe	-	1	1	OUI
B5 : gynécologique complexe	-	1	1	OUI
Radiothérapie externe- curiethérapie				
A : radiothérapie externe chez l'adulte	1*	1	1	NON
B : curiethérapie chez l'adulte	0*	0	0	NON
Traitements médicamenteux systémiques du cancer				
A : TMSc chez l'adulte	-	0	0	NON
B : TSMC chez l'adulte comprenant les chimiothérapies intensives entraînant une aplasie prévisible de plus de 8 jours	-	1	1	OUI

*En application du décret n° 2024-268 du 25 mars 2024

Zone de référence n° 12 : Haute Alsace

	Au 1 ^{er} juillet 2025	Cible 2028 Minimum	Cible 2028 Maximum	Demandes d'implantations supplémentaires recevables dans la fenêtre : oui / non
Activités de soins - Nombre d'implantations				
Soins Médicaux et de Réadaptation				
Polyvalent	9	11	12	OUI
Gériatrie	4	3	4	NON
Locomoteur	2	2	2	NON
Système nerveux	2	2	2	NON
Cardio-vasculaire	2	2	2	NON
Pneumologie	1	1	1	NON
Système digestif, endocrinologie, diabétologie, nutrition	1	2	2	OUI
Conduites addictives	1	1	1	NON
Pédiatrie	1	1	1	NON
Cancer mention oncologie	1	1	2	OUI
Hospitalisation A Domicile				
Socle	-	1	1	OUI
Réadaptation	-	1	1	OUI
Ante et post-partum	-	1	1	OUI
Enfants de moins de 3 ans	-	1	1	OUI

Traitement du cancer				
Chirurgie oncologique				
A1 : viscérale et digestive	-	1	1	OUI
A2 : thoracique	-	0	0	NON
A3 : ORL, cervico-faciale et maxillo-faciale dont la chirurgie du cancer de la thyroïde	-	2	2	OUI
A4 : urologique	-	2	2	OUI
A5 : gynécologique	-	1	1	OUI
A6 : mammaire	-	2	2	OUI
A7 : indifférenciée	-	3	3	OUI
B1 : viscérale et digestive complexe	-	1	1	OUI
B2 : thoracique complexe	-	1	1	OUI
B3 : ORL, cervico-faciale et maxillo-faciale complexe	-	0	0	NON
B4 : urologique complexe	-	0	0	NON
B5 : gynécologique complexe	-	1	1	OUI
Radiothérapie externe- curiethérapie				
A : radiothérapie externe chez l'adulte	1*	1	1	NON
B : curiethérapie chez l'adulte	0*	0	0	NON
Traitements médicamenteux systémiques du cancer				
A : TSMC chez l'adulte	-	0	0	NON
B : TSMC chez l'adulte comprenant les chimiothérapies intensives entraînant une aplasie prévisible de plus de 8 jours	-	1	1	OUI

*En application du décret n° 2024-268 du 25 mars 2024

Partie 2 : Objectifs quantitatifs par zone d'implantation pour le niveau de soins de recours

Zone de recours A Ouest				
	Au 1 ^{er} juillet 2025	Cible 2028 Minimum	Cible 2028 Maximum	Demandes d'implantations supplémentaires recevables dans la fenêtre : OUI / NON
Activités de soins – Nombre d'implantations				
Soins Médicaux et de Réadaptation				
Brulés	0	0	0	NON
Cancer mention oncologie et hématologie	1	1	1	NON
Traitement du cancer				
Chirurgie oncologique				
C : chez l'enfant et l'adolescent de moins de 18 ans	-	1	1	OUI
Radiothérapie externe, curiethérapie				
C : radiothérapie externe chez l'enfant et l'adolescent de moins de 18 ans (en sus des mêmes traitements de radiothérapie externe chez l'adulte)	-	0	0	NON
C : curiethérapie chez l'enfant et l'adolescent de moins de 18 ans (en sus des mêmes traitements de curiethérapie chez l'adulte)	-	0	0	NON
Traitements médicamenteux systémiques du cancer				
C : TMS chez l'enfant et l'adolescent de moins de 18 ans comprenant les chimiothérapies intensives entraînant une aplasie prévisible de plus de 8 jours	-	1	1	OUI

Zone de recours B Centre				
	Au 1 ^{er} juillet 2025	Cible 2028 Minimum	Cible 2028 Maximum	Demandes d'implantations supplémentaires recevables dans la fenêtre : OUI / NON
Activités de soins – Nombre d'implantations				
Soins Médicaux et de Réadaptation				
Brûlés	1*	2	2	NON
Cancer mention oncologie et hématologie	1	1	1	NON
Traitement du cancer				
Chirurgie oncologique				
C : chez l'enfant et l'adolescent de moins de 18 ans	-	1	1	OUI
Radiothérapie externe, curiethérapie				
C : radiothérapie externe chez l'enfant et l'adolescent de moins de 18 ans (en sus des mêmes traitements de radiothérapie externe chez l'adulte)	-	1	1	OUI
C : curiethérapie chez l'enfant et l'adolescent de moins de 18 ans (en sus des mêmes traitements de curiethérapie chez l'adulte)	-	0	0	NON
Traitements médicamenteux systémiques du cancer				
C : TMS chez l'enfant et l'adolescent de moins de 18 ans comprenant les chimiothérapies intensives entraînant une aplasie prévisible de plus de 8 jours	-	1	1	OUI

* En application de la réforme des autorisations SMR pédiatrie

Zone de recours C Est				
	Au 1 ^{er} juillet 2025	Cible 2028 Minimum	Cible 2028 Maximum	Demandes d'implantations supplémentaires recevables dans la fenêtre : OUI / NON
Activités de soins – Nombre d'implantations				
Soins Médicaux et de Réadaptation				
Brûlés	0	0	0	NON
Cancer mention oncologie et hématologie	3	2	3	NON
Traitement du cancer				
Chirurgie oncologique				
C : chez l'enfant et l'adolescent de moins de 18 ans	-	1	1	OUI
Radiothérapie externe, curiethérapie				
C : radiothérapie externe chez l'enfant et l'adolescent de moins de 18 ans (en sus des mêmes traitements de radiothérapie externe chez l'adulte)	-	1	1	OUI
C : curiethérapie chez l'enfant et l'adolescent de moins de 18 ans (en sus des mêmes traitements de curiethérapie chez l'adulte)	-	0	0	NON
Traitements médicamenteux systémiques du cancer				
C : TMS chez l'enfant et l'adolescent de moins de 18 ans comprenant les chimiothérapies intensives entraînant une aplasie prévisible de plus de 8 jours	-	1	1	OUI

